



Communiqué de presse

Nathalie OZIOL



Les députés insoumis sont les seuls à défendre l'hôpital public à Montpellier

Ce mardi 9 décembre, le budget de la Sécurité sociale a été adopté par l'Assemblée nationale. **À 13 voix près, le PLFSS et ses 4 milliards de coupes sur la santé auraient pu être rejetés.** Ce texte de la Macronie ne sert qu'à une seule chose : continuer à réaliser des coupes budgétaires sur notre système de santé pour financer les cadeaux faits aux plus riches.

C'est grâce aux voix des députés du Parti socialiste, et à l'abstention d'une grande partie des Écologistes, que ce budget de malheur a pu être adopté. Par ce vote, le Parti socialiste se rend complice de Macron et Lecornu, et bascule officiellement dans la majorité gouvernementale. Les voilà redevenus des supplétifs du macronisme. De même, nous sommes surpris par l'abstention de plusieurs députés écologistes.

C'est pourtant sur la promesse de la rupture avec le macronisme que les députés socialistes et écologistes, comme tous les autres députés du NFP, ont été désignés par les électeurs de gauche en juillet 2024.

Parmi les députés NFP de l'Hérault, seuls mon collègue Sylvain Carrière et moi nous sommes opposés à ce budget d'une violence sociale inouïe, fidèles au programme sur la base duquel nous avons été élus. Jean-Louis Roumégas, député écologiste, s'est abstenu comme la majorité de son parti. Fanny Dombre-Coste a voté pour le PLFSS et confirme son changement d'alliance.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, premier employeur public de la métropole et second de la région Occitanie, avec ses plus de 11.000 employés, subira les conséquences de cet affreux budget. À Montpellier, les revendications des agents de l'hôpital public face à la baisse des budgets, des moyens et de leur rémunération restent sans réponse. Je rappelle les pires mesures de ce PLFSS :

- Une coupe budgétaire de 4 milliards dans notre système de santé publique
- 1 milliard de taxe sur les complémentaires santé
- L'exclusion de 1,5 million de personnes diabétiques du dispositif des Affections de Longue Durée: ils devront désormais débourser 312€ par an.

À Montpellier, comme partout en France, vous pouvez compter sur les députés insoumis pour rester aux côtés de l'hôpital public et défendre la reconstruction de nos services publics. Un nouveau vote sur le budget de la sécurité sociale doit intervenir mardi 16 décembre. Nous serons au rendez-vous.